



Bernard DE COCQUEAU

T: 32 4 342 30 50

F: 32 70 22 52 22

E: b.decocqueau@elegis.be

Office(s): Brüssel, Lüttich

Berufliche Gesellschaft

SPRL Bernard de Cocquéau, société civile d'avocat (R.J.P. 0898.813.381), Verwalter von elegis - SD+ S.C.R.L., bürgerliche Anwalts-gesellschaft mit geschäftlicher Form (R.J.P. 0828.991.001)

Arbeitet mit

André DELVAUX

Mitarbeiter

Nathalie SCHMITZ, François PAULUS

Publications

Bernard DE COCQUEAU, François PAULUS, "Questions diverses en matière d'agrément", Chronique des marchés publics 2022-2023, Bruxelles, EBP Consulting, 2023, pp. 1029-1052

Bernard DE COCQUEAU, François PAULUS, "La réquisition, une alternative aux marchés publics ?", Chronique des marchés publics 2021-2022, Bruxelles, EBP Consulting, 2022, pp. 793-822

Bernard DE COCQUEAU, François PAULUS, "Chapitre IV. Règles générales régissant l'exécution des marchés publics et Chapitre V. Recours", "Guide de droit immobilier. Titre VII, point 3.4 et 3.5", Kluwer, juin 2020, pp. 105-190.

Bernard DE COCQUEAU, François PAULUS, "La notion de postes négligeables : une simplification pour l'adjudicateur dans le cadre de l'examen des prix ?", Chronique des marchés publics 2019-2020, Bruxelles, EBP Consulting, 2020, pp. 619-655.

Bernard DE COCQUEAU, François PAULUS, "Les marchés publics dans les secteurs classiques", - synthèse 75 p., in "Guide de droit immobilier, juin 2020, titre VII, point 3, 1 à 5".

Bernard DE COCQUEAU, François PAULUS, "De l'intangibilité supposée du délai de forclusion prévu par les articles 1792 et 2270 du Code civil", Forum de l'assurance, 2018, n°180, pp. 9-16.

Bruno DEVOS, Bernard DE COCQUEAU, "L'architecte, quelques éléments d'actualité in Les responsabilités professionnelles", collection de la Conférence libre du Jeune Barreau de Liège, Anthémis 2017, p. 35-117.

André DELVAUX, Bernard DE COCQUEAU, C. DEWOLF et autres, Commentaire pratique de la réglementation des marchés publics, 7ème édition, tome II, 2016, 560p. sur 1100

André DELVAUX, Bernard DE COCQUEAU, "L'ordre public en droit de la construction : un concept aux multiples ramifications", in Le droit de la construction, CUP, vol. 166, mai/juin 2016, Bruxelles, Larcier, 2016, p.24-82.

Bernard DE COCQUEAU, , La désignation d'un coordinateur sécurité, For. immo., 2015/5, p.1

Bernard DE COCQUEAU, Les nouvelles responsabilités liées à la lutte contre la fraude sociale sur les chantiers de construction, séminaire IFE, 30 avril 2015

Bernard DE COCQUEAU, "le risque pénal sur les chantiers", déjeuner causerie de L'association belge du droit de la construction, 15 octobre 2015

André DELVAUX, Bernard DE COCQUEAU, François MOÏSES, C. DEWOLF et autres, "Commentaire pratique de la réglementation des marchés publics", Tome 1A - Loi 15 juin 2006 (Attribution - partie "secteurs classiques") et Tome 1B - A.R. 15 juillet 2011 (Attribution - secteurs classiques), 7ème Edition, Confédération Construction, 2014, 612p sur 1716

Bernard DE COCQUEAU, "Le bref délai est-il éternel?", in Liber Amicorum Noël Simar, Evaluation du dommage, Responsabilité civile et Assurances, Anthémis, 2013, p.299-314.

Bernard DE COCQUEAU, "les assurances obligatoires dans la construction, quelles évolutions?", séminaire IFE 26 février 2013

André DELVAUX, Bernard DE COCQUEAU, "Incidences de la réception-agrégation dans le contrat d'entreprise sur la charge de la preuve et les responsabilités", in Recyclage en droit Centre des facultés universitaires catholiques, Anthemis 2013, pp. 135 à 161.

Bernard DE COCQUEAU, "Implications de la loi relative aux pratiques du marché et à la protection du consommateur sur le contrat d'entreprise de construction", in Les pratiques du marché et la protection du consommateur en droit immobilier, Jurimpratique, 2012/3, Larcier, pp. 91-127.

André DELVAUX, Bernard DE COCQUEAU, Bruno DEVOS, Julie BOCKOURT, "Le contrat d'entreprise. Chronique de jurisprudence 2001-2011", Dossier du J.T. n°89, Larcier, 2012.

Bernard DE COCQUEAU, "Le contentieux de la copropriété - Les apports et incertitudes de la réforme", in "L'incidence de la nouvelle loi sur la copropriété forcée pour les praticiens du droit immobilier", Jurimpratique, Larcier, 2011, p.329-349.

Bernard DE COCQUEAU, "Influencer ou fausser les marchés publics, un risque pénal sous-estimé ?", Jurim Pratique, 2010/1, pp. 33-73

Bernard DE COCQUEAU, "Responsabilités civiles et pénales, quels risques pour les constructeurs", Séminaire IFE "Quels nouveaux enjeux pour les constructeurs" du 30 avril 2009.

Bernard DE COCQUEAU, "La responsabilité des professionnels de la construction", in Responsabilités - Traité théorique et pratique, livre 23 et 23bis, Kluwer, 2009, 229 pages.

Bernard DE COCQUEAU, "Le point sur la responsabilité du commettant", in Droit de la responsabilité, Formation CUP, vol. 107, 2008, pp. 163 à 229.

Bernard DE COCQUEAU, "L'information et le consentement du patient: les nouvelles balises", in Evolution des droits du patient, indemnisation sans faute des dommages liés aux soins de santé: le droit médical en mouvement, 2008, Bruylant, L.G.D.J., pp. 25-82.

Bernard DE COCQUEAU, "Le devoir de conseil de l'avocat et de l'huissier de justice", in Les obligations d'information, de renseignement, de mise en garde et de conseil, Larcier 2006, CUP, vol. 86, pp. 51-112.

Bernard DE COCQUEAU, "Dans quels cas la responsabilité des constructeurs est-elle engagée ?", Séminaire IFE "La responsabilité des constructeurs" du 7 décembre 2006.

Bernard DE COCQUEAU, "A propos du consentement libre et éclairé du patient", CUP, vol. 79, pp. 161-226.

Bernard DE COCQUEAU, "Considérations juridiques à propos du nouvel arrêté royal du 19 janvier 2005 relatif aux chantiers temporaires ou mobiles", après-midi d'étude organisé du 15 février 2005.

Bernard DE COCQUEAU, Mémento de la construction, Kluwer, 1ère édition, 2002; 2e édition, 2004.

Bernard DE COCQUEAU, "La procédure disciplinaire à la recherche de son âme ?", J.L.M.B., 1999/7, p. 303.

Bernard DE COCQUEAU, "L'expertise judiciaire ou amiable est-elle un arbitrage ?", Courrier immob., 1998/5, p. 5.

Bernard DE COCQUEAU, "Quels sont les critères d'évaluation dans le cadre de l'expropriation ?", Courr. immob., 1998/9, p. 9.